

**Département  
Des ARDENNES**  
=====

**ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES**

-----  
Conseillers de la Communauté  
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44  
-----

Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 14.04.2023  
Convocation faite  
Le 05.04.2023

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019**

-----

**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse**

-----

**Séance du 11 avril 2023**  
-----

L'an deux mil vingt-trois, et le mardi onze avril à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2023, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M<sup>me</sup> Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, M<sup>me</sup> Angélique WAUTOT (à partir du point n°2023-04-065), MM Claude WALLENDORFF, Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, M<sup>me</sup> Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M<sup>me</sup> Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

**Absents excusés :** M. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Bernard DEKENS), M<sup>mes</sup> Angélique WAUTOT (jusqu'au point n°2023-04-064), Jennifer PECHEUX (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), MM. Sébastien PAULET (pouvoir à M. Hervé FRANCOTTE) Philippe RAVIDAT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M<sup>mes</sup> Laure BARBE, Laëtitia COMPAGNON (pouvoir à M. Fabien BONFILS).

M. Jean-Pol DEVRESSE, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a accepté.

**Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.**

Délibération  
N°2023-04-076

Cotisation 2023  
à l'Établissement Public  
d'Aménagement de la  
Meuse et de ses Affluents  
(ÉPAMA)

Considérant l'appel à cotisation de l'ÉPAMA du 28 mars 2023,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 06 avril 2023,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

\* **décide** de verser pour 2023, une cotisation à l'ÉPAMA de 22 517 €

Cette cotisation est inscrite à l'article 6281 « Concours divers » du Budget Annexe GEMAPI 2023 de la Communauté, créée en 2018.

M. Bernard DEKENS, Président de l'ÉPAMA, et M<sup>me</sup> Dominique FLORES, membre du conseil d'administration, n'ont pris part, ni au débat, ni au vote.

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bernard DEKENS', written over a faint circular stamp or watermark.